



Secrétariat du Royal 22^e Régiment
La Citadelle
Québec, Qc G1R 4V7

1700-1 (SMR)

février 2008

Liste de distribution

DINER DE GALA DES ADJUDANTS ET
SERGENTS RETRAITÉS – 4 AVRIL 2008

GÉNÉRALITÉS

1. Le 4 avril 2008, les adjudants et sergents, membres en règle de la Régie du Royal 22^e Régiment, organiseront un dîner de gala pour les adjudants et sergents qui ont pris leur retraite au cours de l'année 2007 afin de souligner leur départ des Forces canadiennes. Le dîner sera présidé par le Colonel du Régiment.
2. Le dîner aura lieu au gymnase de la Citadelle de Québec. L'Adjudant Belley du 1^e R22^eR a été nommé BPR pour la bonne conduite de la soirée.

TENUE VESTIMENTAIRE

3. Voici la tenue vestimentaire :
 - a. Personnel retraité, tenue de ville ou veston avec cravate et la tenue de soirée pour les dames.
 - b. Personnel militaire, la tenue de mess - no 2 (mess kit) ou tenue de ville ou veston avec cravate et la tenue de soirée pour les dames. Cependant, la tenue de mess no 2 ou 2B est obligatoire pour les membres actifs assis à la table d'honneur.

COÛT

4. Les convives assumeront le coût de leur repas au montant de \$35.00 par personne pour les membres et de \$45.00 par personne pour les non-membres, taxes incluses. Le 25 mars prochain est la date limite pour confirmer le nombre de participants et le paiement. Après cette date les gens qui auront réservé devront assumer le coût du nombre de personnes préalablement annoncées par chèque ou mandat-poste au nom du **Secrétariat du Royal 22^e Régiment** en inscrivant sur le chèque : **Dîner de gala des adj et sgt**. Vous devez envoyer votre chèque à l'une de deux personnes contactes suivantes :

Sergent Cédric Hamel
1^e Bataillon du Royal 22^e Régiment
USS Valcartier
Édifice 314, local 236 pon 4, Cie B
C.P. 1000, Succ Forces
Courcelette Qc G0A 4Z0
Téléphone : (418) 844-5000 poste 7640

Sergent Denis Falardeau
Secrétariat du Royal 22^e Régiment
1, côte de la Citadelle
C.P. 6020, Succ Haute-ville
Québec QC G1R 4V7
Téléphone: (418) 694-2800 poste 2984.

5. Nous demandons aux unités d'identifier un BPR afin de collecter argent, chèques et plan de table et de faire parvenir le tout au **Sgt Cédric Hamel** à l'adresse mentionnée au paragraphe 4.

PARTICIPATION

6. La participation sera comme suit :

a.	1 R22 ^{er} R	24 couples
b.	2 R22 ^{er} R	24 couples
c.	3 R22 ^{er} R	24 couples
d.	CI SQFT	12 couples
e.	4 R22 ^{er} R	3 couples
f.	6 R22 ^{er} R	3 couples
g.	Musique du R22 ^{er} R (QC)	2 couples
h.	USS St-Jean et Longue Pointe/ELRFC St-Jean	4 couples
i.	BFC Gagetown	4 couples
j.	USS Valcartier	3 couples
k.	Cadets Québec	2 couples
l.	35 ^e Brigade	1 couple
m.	CRFC Québec/Rimouski	1 couple
n.	Membre de la régie retraité	8 couples
o.	Régiment de la Chaudière	1 couple

SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

7. Déroulement de la soirée :

- a. 18 h 30 - Arrivée des adj et sgt ainsi que leur conjointe ou escorte au mess. Un bar VIP sera réservé pour les adj et sgt retraités.
Note : *Les retraités fêtés, ainsi que leur conjointe, vont arriver du mess des adj et sgt.*
- b. 19 h 00 - Arrivée du Colonel du Régiment et de sa Dame ;
- c. 19 h 25 - Suite à l'annonce du maître de cérémonie, les adj, les sgt et, les retraités et leur conjointe ou escorte prennent place aux tables;
- d. 19 h 35 - Le Colonel du Régiment et le Sergent-major du Régiment font leur entrée dans la salle à dîner. La Musique interprète «VIVE LA CANADIENNE».
- e. 19 h 36 - Présentation des cadeaux souvenirs par le Colonel du Régiment :
 - (1) le maître de cérémonie présente brièvement chaque adj et sgt retraité en commençant par le senior;
 - (2) l'épouse de l'adjudant-chef du Régiment remet une gerbe de fleurs aux épouses ou escortes des adj et sgt retraités; et
 - (3) le Colonel du Régiment fera son allocution.
- f. 20 h 15 - Le Colonel du Régiment prend place à la table d'honneur.
- g. 20 h 20 - L'aumônier récite le bénédicité et le repas commence.

h. Les «santés» :

- (1) à Sa Majesté la Reine par le PMC ;
- (2) au Régiment par le Colonel du Régiment ; et
- (3) aux retraités du Régiment par le Sergent-major du Régiment.

8. Les BPR mentionnés à l'exécution ci-dessous sont priés de faire parvenir au Sergent Cédric Hamel ou au Sergent Denis Falardeau, aux adresses mentionnées au paragraphe 4, les noms et l'argent des participants avant le 25mars 2008.

Le sergent-major du Régiment

Adjudant-chef C. Samson

Pièce jointe : Accommodation disponible

Liste de distribution

Exécution

1 R22^eR/Adjuc Laverdière
2 R22^eR/Adjuc Moreau
3 R22^eR/Adjuc Marchand
4 R22^eR/Adjuc Daoust
6 R22^eR/Adjuc Boies
CI SQFT/Adjuc St-Pierre
5 GBMC/Adjuc Roy
Musique du Royal 22^e Régiment du Canada /Adjuc Blais
CTSE USS Valcartier/Adjum Laplante
BFC Gagetown/Adjuc Vinet
R de Chaud/Adj Bordage
35^e Brigade Québec/Adj Langlois
5USS St-Jean/Adjum Tremblay
USS St-Jean Mtl/Adjum Fontaine
Cadets Québec/Adj Lefebvre
CRFC Québec/ Sgt Lefebvre
Asso Succ /
Succursale Québec
Succursale Montréal / Laval
Succursale Bas Saint-Laurent / Gaspésie
Succursale Fort Saint-Jean (Saint-Jean sur Richelieu)
Succursale Ottawa / Hull
Succursale acadienne du Nouveau-Brunswick
Information
Régie R22eR/Major Régimentaire Major Lacombe
CLS Ottawa/
D Mil 3 Ottawa/Adjum Leclair
NDHQ DGMP Ottawa/Adjuc Duhamel
EPGFC USS St-Jean/

CFRETS Borden/
Régie R22^eR/ Sgt Martin/Sgt Falardeau
CRFC Mtl/Adj Paradis
Cadets Bathurst/Sgt Clement
RMC Kingston/Adjuc Gravel /Adjum Colbert
PSTC Kingston/Sgt Bujold
DHH Ottawa 3-2-2 /
LFAATC Gagetown/Adj Seguin
CPC Trenton/ Adj Lapierre
CFLDC HQ St-Jean/Adjum Poirier
CGG Mtl/
RHC(BW) Mtl/Adj Hinse
Voltigeurs Québec/Adj Lamarche
Fus du St-Laurent/ Adj Lavallée
4 R22eR/Adj Racine
6 R22Er/Adj Deslauriers
FMR/Adj Gagne
2RNB Regt/
R de Mais/Adj Lalancette
CH of O/
R du Sag/Adj Côté
Fus de Sherbrooke/Adj Martel
LFQA HQ SQFT Mtl/Adj Berrigan
Tac Hel Sgn/Sgt Dubreuil
GGFG/ Adjuc Vaugeois
TAC School Gagetown/ Adjuc Durocher
Ottawa/ Adjuc Fortin
Wainwright/Adjum Normandin